

# COMMUNE DE BOURG-MADAME

## PROCES-VERBAL DE SEANCE

### CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 16 MARS 2021

L'an deux mille vingt deux et le mercredi 16 Mars à 18h15, le Conseil Municipal de la commune de Bourg-Madame régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence du Maire, Monsieur Daniel ARMISEN.

ETAIENT PRESENTS : ARMISEN Daniel, AYACHE Nabil, BUENO Bartholomé, CARCASSONNE Anne-Marie, FAIGES MORALES Josep, GARCIA RUIZ Neus, GODINHO Jean-Charles, MARTI Cécile, MEYA Jean-Marc, MONNIN Yvette, Hubert PONCY, SORLI Sylvie.

ETAIENT ABSENTS : GARCIA MARTIN Jaïme, ROMA Mickaël, WILL Audrey.

Monsieur GARCIA MARTIN Jaume donne procuration à Neus GARCIA RUIZ.

Monsieur ROMA Mickaël donne procuration à Sylvie SORLI.

Madame WILL Audrey donne procuration à Daniel ARMISEN.

Monsieur ARMISEN ouvre la séance à 18h15.

Approbation du Procès Verbal de la dernière séance du Conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

Date de la convocation : 09 Mars 2021

Cécile MARTI a été désigné secrétaire de séance.

#### **Proposition d'un nouveau logo pour la commune par Vincent Latil Conseiller Numérique**

Vincent présente à l'assemblée les différents logos de la commune depuis les années 60.

Il présente les avantages et les inconvénients du logo actuel et enfin présente la proposition du nouveau logo avec une explication très intéressante de la symbolique et des caractéristiques de ce nouveau logo.

L'ensemble des élus souligne le travail remarquable fourni par Vincent.

Quelques remarques sont faites au niveau de la couleur jaune utilisée qui n'est pas trop lisible, ainsi que les parties graphiques jaunes qui font plus penser à une entreprise commerciale qu'à une collectivité territoriale.

Malgré ces petites remarques, la proposition de nouveau logo séduit l'ensemble des élus.

Vincent va faire plusieurs propositions avec différentes couleurs qui seront à nouveau proposées au conseil municipal pour un choix définitif.

#### **Délibération concernant les demandes de subventions au titre de la DETR (30%) et de l'AIT (33%)**

Cette année, voici les demandes de subventions qui vont être adressées à la Sous-Préfecture au titre de la DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux) ainsi qu'au Conseil Départemental au titre de l'AIT (Aide à l'Investissement Territorial)

- Travaux d'installation de chauffage central en apparent à la mairie.

- Travaux visant à renforcer l'autonomie énergétique de la salle de sports.
- Travaux de réfection de la toiture du Bâtiment du Point Jeunes.
- Travaux de réfection des trottoirs.
- Travaux d'aménagement et de sécurisation de l'Allée du Rahur.

**Vote pour à l'unanimité.**

### **Délibération concernant la mise à jour du plan de zonage de la commune concernant la distribution d'eau potable**

Le Sivm de la Vanéra, demande au conseil municipal de valider le plan de zonage de la commune concernant la distribution en eau potable suite à sa mise à jour par ses services.

Après avoir vérifié que les différents terrains en zones constructibles apparaissent bien en zones pouvant être raccordées au réseau, le Conseil Municipal **approuve** le plan de zonage proposé par le Sivm de la Vanéra.

**Vote pour 14**

**Abstention 1**

### **Délibération concernant une demande exceptionnelle d'aide financière par le CCAS**

Se trouvant dans une situation professionnelle très compliquée, une aide financière exceptionnelle a été demandée par Monsieur Arnaud Bach, ancien cuisinier du Restaurant La Parenthèse.

La demande concerne le paiement de ses trois derniers loyers soit 1500€.

**Vote pour à l'unanimité.**

**La séance est levée à 20h30**